



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'AGGLOMERATION**

SEANCE DU JEUDI 18 JUILLET 2024

Le jeudi 18 juillet 2024 à 18h00, le Conseil d'agglomération, légalement convoqué le jeudi 11 juillet 2024, s'est réuni à l'Espace Jean Blanc de la commune de Port, sous la présidence de Monsieur Michel MOURLEVAT.

Présents	Excusés	Absents	Pouvoirs
52	5	9	12

Présents : M. MOURLEVAT, M. PERRAUD, M. EMIN, M. THOMASSET, M. CRACCHIOLO, Mme ESCODA, Mme COMUZZI, M. VAREYON, M. DELAGNEAU, M. TURC, M. COMTET, M. MATZ, M. MAIRE, Mme ANTUNES, M. AUBOEUF, M. BENOIT, Mme BERGER, Mme BERTRAND, M. BOURGEAIS, M. BRITEL, M. BROCHARD, M. BUQUET, M. DEGUERRY, Mme DEGUERRY, M. DOCHE, M. DONZEL, M. DRUET, Mme DUBARE, M. DUCRET, M. DUFOUR, M. DUPARCHY, M. DUPONT Noël, M. EDET (suppléant de M. VAILLOUD), Mme EMIN, M. FOUILLAND, M. GIROD, M. GUENRO, Mme GUIGNOT, M. GUILLET, M. GUINET, M. JUILLARD, M. KAYGISIZ, M. MARTINAND, M. MATHIEU, M. MONACI, M. MOREL, Mme MOREL Jeannine, M. PALISSON, M. PERNOD, M. RAVOT, Mme SERRE, Mme VOLAN.

Excusés : M. ARMETTA, M. GERVASONI, M. ISSARTEL, M. MILLET, M. TORRION.

Absents : M. AKHLAFA, M. BERGEOT, M. DUPONT Jean-François, Mme MANDUCHER, M. MARTINEZ, Mme MOREL Anne, M. NIVEL, Mme PITTI, Mme REGLAIN.

Pouvoirs : M. HARMEL (pouvoir à M. PERRAUD), Mme RAVET (pouvoir à Mme COMUZZI), Mme BEY (pouvoir à M. MATZ), Mme COLLET (pouvoir à M. Noël DUPONT), M. de LEMPS (pouvoir à M. FOUILLAND), Mme DOMINGUEZ (pouvoir à M. EMIN), Mme FLORE (pouvoir à M. CRACCHIOLO), M. LENSEL (pouvoir à M. THOMASSET), Mme LEVILLAIN (pouvoir à Mme EMIN), Mme LIEVIN (pouvoir à M. BOURGEAIS), M. MOINE (pouvoir à M. MONACI), M. TOURNIER-BILLON (pouvoir à M. COMTET).

=====

Le quorum étant atteint, le Conseil d'agglomération peut délibérer.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil d'agglomération nomme à l'unanimité, M. Noël DUPONT, Secrétaire de séance.

ZAC Nurieux-Croix-Chalon à Nurieux-Volognat – compte-rendu annuel 2023.**Rapporteur : M. PERRAUD**

La Zone d'Activités Concertée (ZAC) NURIEUX Croix Chalon, située sur la Commune de Nurieux-Volognat, est une opération d'aménagement concédée à la société SEMCODA qui avait été voulue, en son temps, par la Communauté de Communes des Monts-Berthiand aux droits de laquelle vient aujourd'hui Haut-Bugey Agglomération.

Toute concession implique la présentation annuelle des opérations conduites par le Concessionnaire au Concédant, ainsi que le respect des obligations nées du contrat de concession.

Pour l'exercice 2023, les Membres du Conseil d'Agglomération sont invités à prendre connaissance du Compte-Rendu Annuel à la Collectivité qui figure en annexe.

Le Conseil d'agglomération,
Par 64 voix pour,

- **APPROUVE** ce Compte-Rendu à la Collectivité établi par la SEMCODA au titre de l'exercice 2023.
- Le cas échéant, **NOTIFIE** cette approbation au Concessionnaire SEMCODA.
- **AUTORISE** le Président à conclure et signer tous actes afférents à ce dossier.

Fait à Oyonnax, le 22 juillet 2024.

Le Président,



A handwritten signature in black ink, consisting of a horizontal line with a loop on the left and two vertical lines on the right.

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : ZAC Nurieux-Croix-Chalon à Nurieux-Volognat - compte-rendu annuel
2023.

.....

Date de décision: 18/07/2024

Date de réception de l'accusé 23/07/2024

de réception :

.....

Numéro de l'acte : 18072024_202492

Identifiant unique de l'acte : 001-200042935-20240718-18072024_202492-DE

.....

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 5 .7

Institutions et vie politique

Intercommunalite

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....

Nom du fichier : 4-ZAC-nurieux-croix-chalon.pdf (99_DE-001-200042935-20240718-18072024_202492-DE-1-1_1.pdf)

Annexe : POINT N°4.pdf (21_DO-001-200042935-20240718-18072024_202492-DE-1-1_2.pdf)

Compte-rendu + annexes